

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION : 25/11/2022
DATE D'AFFICHAGE : 02/12/2022
NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 18 - Présents : 15 - Absents : 3 - Votants : 15 - Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0
<u>OBJET :</u> Systeme d'informations géographiques ----- Convention avec la Communauté de Communes TERRE DE PICARDIE

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 1^{er} décembre à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président.

Etaient présents : 15 membres sur 18 membres convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 3 membres.

Monsieur Daniel CARON a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que par délibération du 28 novembre 2019 la Communauté de Communes Terre de Picardie a décidé d'adhérer à la FDE pour la compétence optionnelle « Système d'Informations Géographiques » et qu'un travail a été fait entre les services pour finaliser les besoins de la Communauté de Communes et les conditions d'exercice de cette compétence.

Il présente au Bureau le projet de convention mis au point.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve cette convention avec les pièces annexes avec la Communauté de Communes Terre de Picardie pour l'exercice de la compétence Système d'Informations Géographiques
- autorise Monsieur le Président à la signer et à en faire appliquer les clauses

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Président,

Franck BEAUVARLET

